

**PROJET SPORTIF
FÉDÉRAL 2021
POUR LE FINANCEMENT PAR
L'AGENCE NATIONALE DU SPORT**

LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération Française de Tennis de Table met en place sa campagne PSF en lien avec l'Agence Nationale du Sport.

L'objectif : financer les actions de développement de ses structures déconcentrées affiliées (clubs, comités et ligues) sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.

Retrouvez dans ce livret les grands axes de développement de la FFTT sur lesquels les clubs, comités et ligues peuvent se positionner afin de prétendre à un financement.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, les structures auront également la possibilité de déposer un projet « plan France Relance » afin d'être accompagnées sur des actions ciblées de reprise d'activité ou en cas de grande difficulté.

LES CHIFFRES DE LA CAMPAGNE PSF 2020



508

structures ont déposé un dossier
soit 55% de plus qu'en 2019



85%

des structures demandeuses
financées

342 clubs, 71 comités, 17 ligues



1279

actions de développement
proposées par les structures



1.5M€

répartis dont 51% à destination des
clubs

LES JEUNES

- **Augmenter** le pourcentage de licencié(e)s dans les catégories jeunes
- **Favoriser** les interventions en milieu scolaire et développer le lien club/école
- **Faire évoluer** les contenus pédagogiques spécifiques pour permettre une animation tout au long du parcours scolaire de l'enfant



EXEMPLES D' ACTIONS

- Créer une section jeunes
- Participer au challenge Premier Pas Pongiste
- Etablir un partenariat avec une école, un collège ou un lycée de proximité

LA SANTÉ

- **Développer** les séances « Ping-Santé bien-être » dans les structures
- **Proposer** le « Ping-Santé sur ordonnance » répondant plus particulièrement à la loi relative à la modernisation du système de santé
- **Activer** les modules de formation dédiés pour les professionnels
- **Démarcher** pour proposer le « Ping-Santé en entreprise »



EXEMPLES D' ACTIONS

- Proposer des séances « Ping-Santé bien-être »
- Mettre en place des animations à destination des vétérans
- Etablir un partenariat avec une association locale France Alzheimer

LE CLUB PING 2024 (1/2)

LA FORMATION

- **Augmenter** les compétences des différents acteurs en les engageant dans des formations
- **Dynamiser** les formations en s'appuyant sur la recherche et les universités
- **Continuer** à faire évoluer l'offre de formation
- **Concevoir** des actions de promotion et de communication sur les formations



LA FÉMINISATION

- **Valoriser** et promouvoir le tennis de table féminin
- **Développer** de nouveaux produits de pratique dédiés
- **Créer** une identité et une culture du tennis de table féminin
- **Augmenter** l'encadrement féminin (cadres techniques, femmes dirigeantes et arbitres)



LE HANDISPORT ET LE SPORT ADAPTÉ

- **Sensibiliser** les licencié(e)s aux pratiques handisport et sport adapté
- **Valoriser** les structures accueillant ces publics

Attention : le subventionnement de ces actions n'est possible que pour les structures non affiliées à la FFH et/ou la FFSA ou étant dans leur 1ère année d'affiliation à ces fédérations.

LES LABELS CLUBS

- **Augmenter** le nombre de clubs labellisés sur l'ensemble du territoire
- **Renforcer** l'aide à la structuration des clubs
- **Valoriser** et renforcer la reconnaissance des clubs participant à ce dispositif

EXEMPLES D'ACTIONS

- Engager des bénévoles dans des formations fédérales
- Organiser des points rencontres sur le thème de la féminisation
- Proposer des séances mixtes handi/valides

LE CLUB PING 2024 (2/2)

LES NOUVELLES PRATIQUES

- **Développer** un catalogue de nouvelles pratiques (Dark Ping, X-Treme Ping, Air Ping, pratiques mixtes)
- **Initier** les licencié(e)s à ces nouvelles formes de pratique
- **Promouvoir** ces nouvelles pratiques lors d'animations grand public



LE PING TOUR

- **Promouvoir** le tennis de table auprès du grand public
- **Dynamiser** le réseau associatif des villes organisatrices
- **Créer** des partenariats publics et privés
- **Initier** de nouveaux événements sur le modèle du Ping Tour



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Sensibiliser** les structures et les encadrants au développement durable
- **Participer** à cet effort pour une société éco-responsable
- **Renforcer** les actions à l'occasion des événements sportifs
- **Structurer** la récupération du matériel lors des événements sportifs

L'INNOVATION

- **Mettre en place** de nouveaux outils digitaux à destination des licencié(e)s
- **Encourager** le développement de nouvelles formes de pratique virtuelles
- **Proposer** des animations et/ou tournois e-sport auprès des licenciés et du grand public

EXEMPLES D'ACTIONS

- Proposer des journées découvertes X-Treme Ping/Dark Ping/Air Ping
- Organiser une étape du Ping Tour
- Contribuer au recyclage des revêtements de raquettes

PLAN DE RELANCE

En 2021, en raison de la crise sanitaire, l'Agence Nationale du Sport donne l'opportunité à toutes les **structures** (clubs, comités et ligues) d'obtenir un **financement exceptionnel de relance** via le PSF. Les structures pourront ainsi se positionner sur l'un des trois items suivants en complément de leurs actions traditionnelles :

- **Aide** aux associations en grande difficulté
- **Aide** à la reprise d'activités sportives
- **Aide** liée aux protocoles sanitaires



EXEMPLES DE DEMANDES

- Aide pour soutenir des structures proches de la cessation de paiement
- Aide pour l'organisation de journées portes-ouvertes
- Aide à l'achat de matériel sanitaire (masques, gel,...)

LA FFTT EN 2020

201 187 licencié(e)s

3 289 clubs

13 ligues métropolitaines et 8 ligues Outre-Mer

95 comités métropolitains et 2 comités Outre-Mer

Contacts

ans.psf@fftt.email

3 rue Dieudonné Costes - 75013 Paris

www.fftt.com

